



**3^{ème} Session de la Réunion des Parties Contractantes à l'Accord sur la conservation des oiseaux
d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA)**
23 – 27 Octobre 2005, Dakar, Sénégal

AVANT-PROJET DE BUDGET 2006-2008

Introduction

Conformément à l'article VI, paragraphe 8 c de l'Accord, à chaque session ordinaire de la Réunion des Parties celle-ci devra adopter un budget et examiner toute question relative aux dispositions financières de l'Accord.

Avec la Résolution 2.7 annexe III paragraphe 12, la Réunion des Parties a demandé au Secrétariat de l'Accord, en consultation avec le Comité permanent et le Directeur exécutif du PNUE, de dresser un plan à moyen terme tel que prévu au Chapitre III des textes législatifs et financiers relatifs au Programme des Nations Unies pour l'environnement et au Fonds pour l'environnement. Ce plan à moyen terme couvrira les années 2006-2012 et intègrera le budget pour la période 2006-2008.

La proposition de budget actuelle se base sur les activités réalisées par le Secrétariat pendant la période 2003-2005. Les coûts de ces activités étaient couverts par le budget tel qu'adopté par la MOP2 par la Résolution 2.7. Toutefois, dans la même Résolution, la MOP a décidé que les revenus supplémentaires provenant des contributions des nouvelles Parties contractantes pourraient être utilisés pour financer des projets additionnels. Cette décision a été prise dans le souci d'éviter une augmentation phénoménale du budget pour la période 2003-2005. Dans un premier temps, il s'agissait d'une bonne solution permettant au Secrétariat d'accroître ses activités. L'on espère que d'ici la fin 2005, la plupart des pays développés auront adhéré à l'Accord. Si tel est le cas, une approche similaire pour la période 2006-2008 ne sera pas appropriée. Le Secrétariat propose donc d'ajuster légèrement cette approche de façon à ce que pendant les trois premières années la contribution d'un nouveau pays soit allouée à des projets additionnels. Après la période initiale de trois ans, les nouvelles Parties contractantes participeront au partage des coûts du budget de base.

Afin d'éviter une réduction des activités actuelles, le Secrétariat propose d'utiliser comme référence les chiffres de la Résolution 2.7 pour le budget de base et pour les projets financés par les revenus supplémentaires provenant des contributions des nouvelles Parties.

Enfin, le plan à moyen terme, basé sur le plan à moyen terme précédent tel que discuté à la MOP2, donne une idée des besoins futurs pour gérer l'Accord. Il est évident que l'Accord est toujours en phase de croissance, ce qui requiert impérativement les ressources nécessaires, p. ex. pour mettre en place un Secrétariat en mesure d'exécuter de manière appropriée toutes les fonctions qui lui sont assignées par les MOP et/ou précisées à l'Article VIII de l'Accord.

La 3^{ème} réunion du Comité permanent, qui s'est tenue du 4-5 juillet 2005 à Bonn, Allemagne, a approuvé la soumission du présent document.

LE PLAN A MOYEN TERME 2006-2012.

Le plan à moyen terme devrait donner une vue d'ensemble du développement attendu de l'Accord et en particulier des implications financières y afférentes. Dans l'idéal, la base du plan à moyen terme devrait être un plan stratégique pour l'Accord. Malheureusement, un tel plan n'existe pas pour l'instant. A sa 3^{ème} session, il sera demandé à la Réunion des Parties d'approuver l'élaboration d'un plan stratégique à soumettre à la MOP4 pour adoption. Ceci signifie que pour le moment le plan à moyen terme sera basé sur la meilleure hypothèse établie par le Secrétariat.

Avant d'entrer dans les détails concernant le nouveau plan à moyen terme 2006-2012, il est utile de faire une rétrospective des décisions prises à la dernière MOP. Pour la 2^{ème} session de la Réunion des Parties (MOP2), le plan à moyen terme pour la période 2003-2009 avait été présenté dans le document AEWA/ MOP2 2.24 (rev.1) annexe 4. (Voir le tableau 1 ci-dessous). Ce plan à moyen terme avait prévu un budget total de USD 1.961.862 disponible pour réaliser des activités pendant la période 2003-2005. Avec la Résolution 2.7, la MOP2 a adopté le budget pour 2003-2005 totalisant USD 1.790.937. De plus, la MOP2 a convenu que certains projets/activités seraient financés par des revenus supplémentaires sous la forme des contributions des nouvelles Parties qui adhèrent à l'Accord après le 1^{er} janvier 2003. Comme il est indiqué dans la même Résolution, les revenus supplémentaires attendus s'élèveraient à USD 412.450. Ceci signifie que, sur la base des décisions prises par la MOP2, un total de USD 2.203.387 (USD 1.790.937 + USD 412.450), équivalent à un plus de 12 % par rapport au plan à moyen terme 2003-2009 prévu, devait être utilisé pour financer des activités pendant la période triennale 2003-2005.

Tableau 1: Plan à moyen terme 2003-2012 en USD

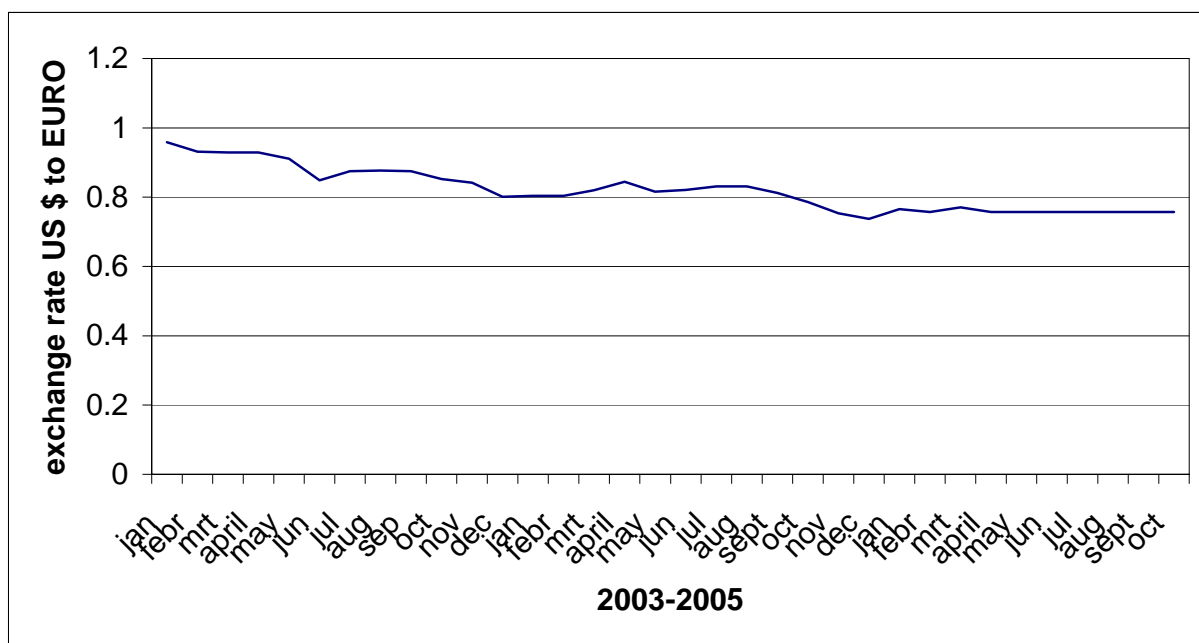
Ligne budgétaire		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
1100	Personnel professionnel	120.000	166.000	212.000	313.000	316.000	319.000	322.000
1200	Consultants	100.000	100.000	190.000	100.000	100.000	200.000	110.000
1300	Aide administrative	41.000	42.500	43.500	75.000	90.000	92.000	94.000
1600	Déplacements professionnels	37.500	42.500	65.500	52.500	52.500	75.000	55.000
2200	Frais de sous-traitance	65.000	65.000	140.000	75.000	75.000	150.000	75.000
3300	Frais de réunion et de formation	77.300	78.000	168.600	100.000	100.000	200.000	100.000
4000	Frais pour équipement	7.500	7.500	7.500	12.500	12.500	15.000	12.500
5100	Fonctionnement et entretien	2.000	2.000	2.000	3.000	3.000	3.000	3.500
5200	Frais d'établissement de rapports et matériel d'information	35.500	40.500	45.500	42.500	42.500	47.500	45.000
5300	Divers (Communications)	13.500	13.500	18.500	15.000	15.000	20.000	16.000
5400	Accueil	2.500	2.500	2.500	3.000	3.000	3.000	3.500
Total partiel		501.800	560.000	895.600	791.500	809.500	1.124.500	836.500
6000	Frais administratifs du PNUE	65.234	72.800	116.428	102.895	105.235	146.185	108.745
	Moins le retrait du Fonds d'affectation spéciale	-50.000	-100.000	-100.000	0	0	0	0
Total		517.034	532.800	912.028	894.395	914.735	1.270.685	945.245

Le climat financier a changé depuis la MOP2. En particulier, la chute du taux de change du dollar a eu un grand impact sur la performance du budget de l'AEWA. Pendant la période du 1^{er} janvier 2003 au 1^{er} juin 2005 le taux de change du dollar des E.U. par rapport à l'euro a baissé de 1,02 au taux de change actuel de 0,757, comme l'illustre le graphique 1. Ceci signifie que le dollar des E.U. a perdu en moyenne 24 % de son pouvoir d'achat. Vu que le budget de l'AEWA est en dollars des E.-U. et était basé sur un taux de change 1:1

dollar/euro, le budget disponible pour certaines activités a été sous pression. Pour éviter une augmentation, le Secrétariat a commencé à faire des économies partout où c'était approprié et faisable. Toutefois, la perte du pouvoir d'achat a un impact particulièrement négatif, sur les coûts salariaux qui ont substantiellement augmenté. Peu de possibilités s'offrent pour réduire ces coûts.

Toutes les agences des Nations Unies basées à Bonn, p. ex. UNFCCC, UNCCD, CMS, UNV etc., sont affectées par la perte du pouvoir d'achat du dollar des E.U. C'est pourquoi une discussion a eu lieu sur les attentes relatives à l'avenir dans cette perspective. Il en est résulté que les agences des Nations Unies basées à Bonn s'attendent à une nouvelle baisse de 20% de la valeur du dollar des E.U. au cours de la prochaine période triennale. Evidemment, il est difficile de spéculer sur l'évolution du taux de change. Depuis janvier 2005, le taux de change dollar/euro s'est légèrement rétabli. Un autre point ayant fait l'objet de la discussion entre les agences des Nations Unies était de savoir comment éviter de nouvelles pertes dues aux fluctuations des taux de change. Compte tenu du fait que nous nous trouvons en zone euro et que la plupart des paiements sont effectués en euros, l'option préférée est de passer à un budget en euros. UNON soutient cette proposition et a déjà ouvert un compte en euros à Francfort avec le JP Morgan Chase International Agencies Banking Group. Le Secrétariat de l'AEWA suggère de passer complètement à l'euro, et l'avant-projet de budget pour 2006-2008 est présenté en euros. Pour permettre une comparaison entre le budget précédent et les nouvelles estimations, les chiffres de l'avant-projet de budget sont également présentés en dollars des Etats-Unis.

Graphique 1: Taux de change du dollar des E.U. par rapport à l'euro



NOUVEAU PLAN A MOYEN TERME 2006-2012.

Comme indiqué plus haut, le nouveau plan à moyen terme ne pouvait malheureusement pas être fondé sur un plan stratégique pour l'Accord, étant donné qu'un tel plan est inexistant. A la place, le Secrétariat de l'Accord a établi la meilleure hypothèse du développement futur de l'Accord. L'on s'attend à ce que le nombre actuel des Parties (50 au 1^{er} octobre 2005) ne cesse de croître pour atteindre 70 avant la MOP4 (2008) et environ 90 avant la MOP5 (2011). En outre, le Secrétariat de l'Accord espère que la moyenne des contributions volontaires à l'Accord, s'élevant actuellement à USD150-200.000 par an, pourra être doublé au cours des années à venir. Il est évident que ces développements augmenteront les activités du Secrétariat. On espère également à ce qu'avec l'arrivée de l'administrateur professionnel débutant pour la gestion de l'information les activités en matière de travail de proximité, de communication et d'information augmenteront substantiellement. Ceci aura certainement un impact positif sur l'Accord,

mais entraînera aussi plus de demandes des Parties contractantes pour obtenir un soutien dans la mise en oeuvre de l'Accord. Bien que la capacité du Secrétariat soit renforcée avec l'arrivée de l'administrateur stagiaire (JPO), elle sera insuffisante pour remplir de manière appropriée et à long terme toutes les fonctions exposées à l'Article VIII de l'Accord et/ou assignées au Secrétariat par les MOP. Le Secrétariat propose donc de mettre en place les postes suivants pendant la période de 2006-2012:

- a) Administrateur pour la gestion de l'information (P2) pour occuper le poste du JPO à la fin de l'année 2007;
- b) Assistant pour la gestion de l'information/assistant pour l'administration pour faciliter le travail du JPO/de l'administrateur pour la gestion de l'information et le travail du fonctionnaire technique à la mi-2006.
- c) Administrateur des itinéraires aériens pour l'Afrique pour soutenir la mise en oeuvre de l'Accord sur ce continent. Pour le long terme, une structure similaire à celle actuellement en place pour la Convention de Ramsar est prévue pour le Secrétariat de l'Accord. L'administrateur des itinéraires aériens/coordonateur régional encourage/coordonne la mise en oeuvre de l'Accord dans une certaine région. La personne occupant ce poste devrait de préférence être originaire de cette région. Pour la MOP4, il sera proposé de créer ce poste avant la mi-2011.
- d) Afin de faciliter le travail de l'administrateur des itinéraires, un assistant/Secrétariat (G4) sera nécessaire à la mi-2009. Ce sera un poste à temps partiel (20 heures/semaine).

Là aussi, il s'avère qu'un plan stratégique est nécessaire pour mieux évaluer les besoins futurs de l'Accord et élaborer un plan à moyen terme. Les chiffres pour la période 2006-2008 sont expliqués de manière plus détaillée dans la section suivante.

AVANT-PROJET DE BUDGET 2006-2008

Introduction générale

Comme il a été précisé dans la section précédente, la baisse du taux de change du dollar des E.U. a eu un grand impact sur la performance du budget de l'Accord pendant la période 2003-2005. Pour éviter qu'une situation similaire ne survienne au cours de la prochaine période triennale, le Secrétariat propose de passer à un budget en euros. En même temps, le système de comptabilité des Nations Unies reste basé sur le dollar des E.U., ce qui signifie que le budget doit être reconverti en dollars des E.U. Dans le présent document, le budget pour 2006-2008 est donc présenté en euros (annexe 1) et en dollars des E.U. (annexe 2).

Généralement, l'intérêt pour l'Accord ne cesse de croître. L'augmentation du nombre des Parties contractantes depuis la MOP2 de 33 à 50 au 1^{er} octobre 2005, mais aussi l'intérêt croissant dans l'Accord de la part des ONG et des OIG en sont une manifestation. Certaines Parties contractantes et ONG internationales ont manifesté un intérêt particulier pour l'appui à la mise en oeuvre de l'Accord en apportant des contributions volontaires supplémentaires. Le montant total collecté en 2003-2005, depuis la MOP 2, s'élève à environ USD 650.000. Ces contributions étaient affectées à des projets spécifiques dans le cadre des priorités de mise en oeuvre internationale 2003-2007 de l'AEWA et/ou la MOP3. Le Secrétariat est particulièrement heureux de ce soutien.

En novembre 2003, le Conseil du Fonds mondial pour l'environnement (FEM) a approuvé le projet FEM sur les voies de migration en Afrique-Eurasie. La mise en oeuvre de ce projet, réalisé par Wetlands International en étroite coopération avec BirdLife International, démarrera probablement fin 2005. Ce projet de USD 12 millions contribuera considérablement à la mise en oeuvre du projet.

Depuis la MOP2, les activités du Secrétariat ont été multipliées. Heureusement, depuis le 15 août 2004, la capacité du Secrétariat a également été renforcée avec le recrutement du fonctionnaire technique associé, ce qui nous permet certainement de faire mieux notre travail. Pour le moment, l'on constate toujours un manque de capacité en matière d'information et de communication. Fin avril 2004, le Secrétariat de l'AEWA a été informé que l'Allemagne mettrait à sa disposition un administrateur stagiaire chargé de l'information. La procédure de recrutement a bien avancé, et le JPO entrera en fonction le 1^{er} octobre 2005. Il jouera un rôle important pour la diffusion à grande échelle des informations sur le projet FEM de l'AEWA et pour la mise en oeuvre de la stratégie de communication de l'AEWA.

Considérant rétrospectivement la MOP2, il est évident que des progrès encourageants ont été réalisés en ce qui concerne la promotion de l'Accord et sa mise en oeuvre partielle. Pour le prochain triennat, le Secrétariat prévoit de se focaliser davantage sur la mise en oeuvre.

A la lumière du futur plan stratégique pour l'AEWA, le Secrétariat a décidé de rédiger le budget dans un format différent. Ce projet montre les principales activités du Secrétariat et comment les ressources disponibles sont allouées à ces activités. La section suivante explique les chiffres utilisés.

Gestion générale

Coûts salariaux

Postes existants

La perte du pouvoir d'achat du dollar des E.U. a entraîné une augmentation phénoménale des coûts salariaux du personnel professionnel et général. De plus, la contribution des Nations Unies au fonds de pension est passée de 15,8 à 21 %. Ceci signifie que les salaires ont augmenté en moyenne de 42%.

Postes nouveaux

Fin avril 2004, le Gouvernement allemand a décidé de fournir un administrateur stagiaire chargé de l'information à l'AEWA. Ce JPO chargé de l'information entrera en fonction le 1^{er} octobre 2005. Quoiqu'il s'agisse d'une nomination pour une durée d'un an, elle est normalement renouvelée pour un an. L'on espère que le travail de proximité, la communication et l'échange d'informations du Secrétariat de l'AEWA augmenteront substantiellement au cours des prochaines années. Pour éviter de perdre la capacité établie, le Secrétariat propose de créer un poste pour un administrateur associé chargé de l'information (P2) à partir du

1^{er} octobre 2007. Afin de faciliter le travail du JPO/administrateur chargé de l'information, le Secrétariat propose de créer un poste pour un assistant chargé de l'information (temps partiel) à partir de la mi-2006. Le travail de l'administrateur technique associé augmente également, et il existe un besoin d'appui évident de la part d'un assistant/Secrétariat (temps partiel). L'on propose de créer ce poste en même temps que celui de l'assistant chargé de l'information, c.-à-d. à la mi-2006. Pour la mise en œuvre de l'Accord, en particulier en Afrique, un administrateur stagiaire des itinéraires de migration serait le bienvenu. La création d'un poste de coordinateur régional pour l'Afrique est prévue à partir du début 2012.

Mise en œuvre de la stratégie de communication

La plupart des chiffres indiqués dans le présent document se basent sur le projet de stratégie de communication qui sera soumis à la MOP3 pour adoption formelle. Conformément à cette stratégie, le coût total de la mise en œuvre de la stratégie pendant la prochaine période triennale s'élèvera à €460.575. Ce chiffre représente les coûts des activités prévues dans le cadre de la stratégie et ne reflète pas les coûts de la participation du personnel de l'AEWA, à l'exception du JPO. La proposition de budget actuelle prévoit le montant de €123.600 pour la mise en œuvre de la stratégie. Ce chiffre exclut également les coûts salariaux de la participation du personnel de l'AEWA dans la mise en œuvre. La différence entre le budget indiquée dans la stratégie de communication et le budget proposé dans le présent document doit être comblée par des contributions volontaires des Parties contractantes et/ou des organisations partenaires.

Dans la proposition de budget de base, il n'était pas possible d'allouer des fonds à : 1221 (Consultants chargés de l'élaboration du matériel d'information), 1224 (Consultants pour la communication interne/facilitateur au TC/StC et à la MOP), 1125 (Etude de faisabilité sur les centres d'échange pour l'AEWA), 3302 (Formation régionale des formateurs/renforcement des capacités) et 3304 (Réunions régionales préparatoires pour la MOP4). Certains fonds ont été alloués sous la rubrique Projets à financer par les contributions des nouvelles Parties pour la ligne budgétaire 1221 (Consultants) pour l'élaboration du matériel d'information.

Dans le contexte de l'établissement du campus des Nations Unies, les agences des Nations Unies à Bonn ont convenu de mettre en place un espace d'information commun (sigle anglais : CIS). Jusqu'au début de l'année 2003, le public général pouvait adresser des demandes au Centre d'information des Nations Unies (UNIC), alors basé à Bonn. En raison d'une réorganisation, le UNIC a été fermé et remplacé par un Centre régional d'information des Nations Unies (RUNIC), situé à Bruxelles. Ce centre fonctionne différemment de l'UNIC. Les agences des Nations Unies à Bonn estimaient que nous devrions réaliser certaines activités d'information en commun et ont décidé de mettre en place le CIS. Le RUNIC et le Gouvernement allemand sont parvenus à un accord sur le personnel du CIS. Les coûts figurant dans le présent document représentent les coûts à payer par l'AEWA pour des activités d'information communes. Il ne s'agit que d'une petite part des coûts totaux.

Mise en œuvre de l'Accord

Afin de stimuler l'application de l'Accord, le Secrétariat aimerait organiser des réunions au niveau régional. Pendant ces réunions, l'on pourrait fournir des informations sur la façon d'appliquer l'Accord, la manière d'évaluer l'état de mise en œuvre de l'Accord dans cette région spécifique, la manière de traiter une question spécifique, p. ex. l'élimination progressive de la grenaille de plomb de chasse dans les zones humides, etc. Malheureusement, dans le budget de base l'on ne prévoit pas l'allocation de fonds à cette fin en raison du manque de ressources. Restent seules les options d'allouer certains des revenus attendus des contributions des nouvelles Parties contractantes et/ou de demander des contributions volontaires.

Le budget de base ne prévoit pas de fonds non plus pour l'élaboration des plans d'action par espèce. Cette activité figure aussi dans la liste des activités devant être financées par les contributions des nouvelles Parties et/ou des contributions volontaires.

S'agissant de l'impression des plans d'action internationaux par espèce, des fonds ont été alloués dans la ligne budgétaire 5201 Production des documents (externe)

Mise en œuvre du projet FEM en Afrique-Eurasie

Il s'agit du plus important projet FEM développé jusqu'à ce jour dans le cadre de la famille de la CMS. Ce projet contribuera directement et fortement à la mise en œuvre de l'Accord. Pour l'AEWA de même que pour

la CMS ce projet revêt un grand intérêt politique, car si sa mise en oeuvre est couronnée de succès, la CMS peut s'attendre à ce que plus de projets puissants reçoivent le soutien du FEM. Le budget de base actuel prévoit en particulier un certain soutien en nature, p. ex. la répartition du temps du personnel sur ce projet. Un soutien additionnel en espèces est prévu moyennant l'allocation des contributions des nouvelles Parties et les priorités internationales de la mise en oeuvre en 2006-2008 de l'AEWA.

Gestion de la Réunion des Parties

Sur la base des quotas reçus pour la MOP3, les chiffres pour les lignes budgétaires pour les traducteurs anglais, les traducteurs français, les rapporteurs et les interprètes ont été légèrement amendés. Vu que les dépenses pour organiser la MOP3 s'étaient avérées extrêmement élevées, les coûts pour l'organisation de la MOP ont été modifiés substantiellement passant de USD 75.000 à USD 100.000. Même le montant indiqué dans le présent document n'est pas suffisant pour couvrir le coût total pour organiser la MOP4. L'aide financière pour les délégués a été diminuée de USD 90.000 à seulement USD 60.000 afin de réduire les augmentations susmentionnées.

Il convient de mentionner le budget alloué pour la préparation des documents pour la MOP4. Conformément au paragraphe 7.3 du Plan d'action de l'AEWA, le Secrétariat de l'Accord, en coordination avec le Comité technique, prépare une série d'études internationales nécessaires pour l'application de ce Plan d'action, notamment sur

- (a) les rapports sur l'état des populations et leurs tendances,
- (b) les lacunes dans les renseignements provenant d'enquêtes de terrain,
- (c) les réseaux de sites utilisés par chaque population, y compris l'examen du statut de protection de chaque site ainsi que les mesures de gestion prises dans chaque cas,
- (d) les législations relatives aux espèces figurant dans l'Annexe 2 du présent Accord,
- (e) le stade de préparation et de mise en oeuvre des plans d'action par espèce,
- (f) les projets de rétablissement et
- (g) l'état des espèces d'oiseaux d'eau non indigènes introduites et de leurs hybrides ».

A ce jour, seulement le rapport sur l'état des populations et leurs tendances a été rédigé et soumis à la MOP. Le Secrétariat de l'Accord n'était pas en mesure de commencer la préparation des autres études indiquées ci-dessus en raison du manque de ressources. Il faudrait noter que certaines de ces études, p. ex. (b) et (c) sont étroitement liées au projet FEM sur les voies de migration en Afrique-Eurasie. Toutefois, des fonds de contrepartie sont tout de même nécessaires pour préparer ces études. En tout cas, le chiffre indiqué dans l'avant-projet de budget 2006-2008 est loin d'être suffisant pour couvrir les coûts nécessaires pour la préparation de toutes ces études. Contrairement au chiffre total de USD 115.000, les coûts réels varieront probablement entre USD 250.000 et USD 350.000, .

Gestion du Comité permanent

A l'exception de la ligne budgétaire 3303, qui concerne les frais de voyage et de subsistance des membres du Comité permanent recevant une aide financière, les coûts pour la gestion du Comité permanent restent inchangés par rapport au triennat précédent. Les frais de voyage ont été légèrement modifiés en raison de l'augmentation des tarifs aériens.

Gestion du Comité technique

Pour faire certaines économies, le Comité technique propose de réduire le nombre des réunions du TC de 3 à 2 par période triennale. Entre ces réunions, il y aura la possibilité d'organiser une réunion d'un groupe de travail du TC qui doit avoir un lien avec une réunion existante, toujours dans le souci de faire des économies. Le Secrétariat espère pouvoir économiser un montant d'environ USD 32.500 en appliquant cette proposition. Les autres coûts restent plus ou moins inchangés par rapport à la période triennale précédente.

Administration, gestion des finances et des projets

Depuis la fin 2004, l'unité d'administration est au complet. Les coûts de cette unité sont assumés par le PNUE. Ainsi, une partie des 13 % de frais généraux payés par l'AEWA et les autres membres de la famille de la CMS basés à Bonn pour couvrir les dépenses est reversée. Les autres lignes budgétaires, à l'exception de

la ligne 5302, restent inchangées par rapport à la période triennale précédente ou ont seulement subi une légère modification. S'agissant de la ligne « Affranchissement et divers », une réduction du montant total de USD 35.000 à USD 22.000 est escomptée. Il est prévu de diffuser les documents dans la mesure du possible par voie électronique et de faire ainsi des économies substantielles.

Projets à financer par les contributions des nouvelles Parties

Ont été regroupés dans cette rubrique les projets présentant un intérêt pour la mise en oeuvre de l'Accord et n'ayant pas pu être intégrés dans le budget de base en raison du manque de ressources. La première priorité devrait être accordée à la contribution en espèces au projet FEM sur les voies de migration en Afrique-Eurasie. Comme fonds de contrepartie pour ce projet s'élevant à USD 12 millions, l'AEWA a promis un montant de USD 250.000 en espèces. Sur ce montant, USD 100.000 ont déjà été payés en 2005. Ceci signifie que la somme restante de USD 150.000 devra être dégagée au cours de la prochaine période triennale.

Le montant total pouvant être collecté grâce aux contributions des nouvelles Parties pour la période 2006-2008 s'élèverait à environ USD 500.000. La différence entre cette somme et le montant total nécessaire pour mettre en oeuvre tous les projets figurant dans la liste (USD 322.050), à savoir USD 177.950, sera reversée au Fonds d'affectation spéciale et sera utilisée pour réduire les coûts à partager par les Parties contractantes.

CONTRIBUTIONS 2006-2008

Comme indiqué plus haut, l'Accord est toujours en phase de croissance. Il va donc de soi qu'une certaine augmentation des ressources est nécessaire afin d'exécuter de manière appropriée toutes les fonctions qui lui sont assignées par les MOP et/ou précisées à l'Article VIII de l'Accord.

Le problème qui se pose cependant est que toute augmentation budgétaire a une influence directe sur les contributions annuelles que les Parties doivent payer au Fonds d'affectation spéciale. Les Parties se situant à un niveau élevé du barème de l'ONU sont particulièrement affectées. Afin d'atténuer cette situation, le Secrétariat propose que la contribution de toute Partie devra être limitée à un maximum de 20% du budget global. Comme il était d'usage durant la période triennale précédente, les contributions des nouvelles Parties devront être allouées à certains projets additionnels. Le Secrétariat propose de modifier légèrement cette procédure afin que les contributions d'un Etat de l'aire de répartition ayant adhéré après le 1^{er} janvier 2003 puissent être utilisées pour ces projets pendant une période de trois années consécutives et complètes. Ainsi, si une Partie X adhère le 1^{er} août 2003, ses contributions pour les années 2004, 2005 et 2006 constitueront des fonds à part. Sera également alloué aux projets le montant pro rata de la contribution pour 2003. A partir du 1^{er} janvier 2007, la Partie X participera cependant à la répartition des coûts du budget de base.

Les contributions pour les Parties existantes qui partageront les coûts du budget de base ont été calculées (voir annexe 3) et ne changeront pas avant la prochaine session ordinaire de la Réunion des Parties.

ANNEXE 1

PROJET DE BUDGET ESTIMATIF 2006-2008 EN EUROS

Ligne budgétaire	2006	2007	2008	TOTAL
	EURO	EURO	EURO	EURO
Gestion générale				
1101 Secrétaire exécutif (P4)/ 20 %	27.940	28.300	28.640	84.880
1102 Expert technique associé (P2)/ 5%	4.720	4.760	4.810	14.290
1103 Administrateur professionnel débutant (information) 5 % *1				
1104 Administrateur associé chargé de l'information (P2)/ 5%		850	3.50	4.200
1301 Assistant administratif (P4) 30%	15.230	15.670	15.900	46.800
Total - Gestion générale	47.890	49.580	52.700	150.170
Mise en œuvre de la stratégie de communication				
1101 Secrétaire exécutif (P4)/ 15 %	20.950	21.220	22.980	65.150
1102 Expert technique associé (P2)/ 10 %	9.430	9.525	9.620	28.575
1103 Administrateur professionnel débutant (information)/ 30 %				
1104 Administrateur associé chargé de l'information (P2)/ 25%		4.190	16.750	20.940
1201 Traducteurs anglais	3.600	3.600	3.600	10.800
1202 Traducteurs français	5.00	5.600	5.600	16.800
1203 Traducteurs arabe/russe	2.000	2.000	2.000	6.000
1221 Consultants pour élaborer des documents d'information				
1223 Consultants pour développer les site web/ forum électronique/ liste de discussion électronique	4.000	2.400	2.800	9.200
1224 Consultants pour la communication interne (TC/ StC/ MOP)				
1225 Etude de faisabilité sur les centres d'échange pour l'AEWA				
1302 Assistant chargé de l'information (G4) - temps partiel 50%	10.730	22.020	22.580	55.330
1603 Voyages de l'ambassadeur de l'AEWA	2.000	2.000	2.000	6.000
1601 Voyages officiels du personnel de l'AEWA	16.000	16.000	16.000	48.000
3302 Formation régionale des formateurs/ renforcement des capacités				
3304 Réunions régionales préparatoires pour la MOP4 (5 régions)				
5202 Matériel d'information/ bulletin de l'AEWA/ toolkit/ brochures	10.000	11.600	11.200	32.800
5304 Soutien de l'espace d'information commun sur le campus des Nations Unies	1.000	1.000	1.000	3.000
Total – Mise en œuvre de la stratégie de communication	85.310	101.155	116.130	302.595
Mise en œuvre de l'Accord				
1101 Secrétaire exécutif (P4)/ 15%	20.950	21.220	21.480	63.650
1102 Expert technique associé (P2)/ 25 %	23.570	23.800	24.050	71.420

Ligne budgétaire	2006	2007	2008	TOTAL
1105 Administrateur professionnel débutant (administrateur des itinéraires aériens) 5 % *2				
1301 Assistant administratif (P4)/ 10 %	5.080	5.190	5.300	15.570
1303 Secrétaire/ assistant (G4) - temps partiel 30%	6.440	13.210	13.550	33.200
1601 Voyages officiels du personnel de l'AEWA	8.000	8.000	4.000	20.000
1603 Voyages des experts non spécifiés	2.000	2.000	2.000	6.000
2203 Développement de plans d'action en faveur d'une espèce sur le plan international				
3303 Réunions régionales				
5201 Production des documents (externe)	2.000	2.000	2.000	6.000
Total de la mise en œuvre de l'Accord	68.040	75.420	72.380	215.840
Mise en oeuvre du projet FEM sur les voies de migration en Afrique-Eurasie				
1101 Secrétaire exécutif (P4)/ 10%	13.970	14.150	14.320	42.440
1102 Expert technique associé (P2)/ 5 %	4.720	4.760	4.810	14.290
1103 Administrateur professionnel débutant (information) *1 (50 %)				
1104 Administrateur associé chargé de l'information (P2) 50 %		8.370	33.490	41.860
1601 Voyages officiels	4.000	4.000	4.000	12.000
2202 Soutien financier pour la mise en oeuvre du projet FEM				
5202 Matériel d'information (brochures spéciales/ dépliants de l'AEWA FEM)	4.000	4.000	4.000	12.000
Total de la mise en oeuvre du projet FEM sur les voies de migration en Afrique-Eurasie	26.690	35.280	60.620	122.590
Gestion de la Réunion des Parties				
1101 Secrétaire exécutif (P4)/ 15 %	20.950	21.220	21.480	63.650
1102 Expert technique associé (P2)/ 10 %	9.430	9.525	9.620	28.575
1103 Administrateur associé chargé de l'information (P2)/ 10%		1.680	6.700	8.380
1301 Assistant administratif (P4)/ 10%	5.080	5.190	5.300	15.570
1201 Traducteurs anglais			5.280	5.280
1202 Traducteurs français			9.600	9.600
1204 Rapporteurs			16.000	16.000
1205 Interprètes			40.000	40.000
1220 Consultants pour la MOP	24.000	20.000	40.000	84.000
1601 Voyages officiels		4.000	8.000	12.000
1602 Voyages du personnel à la MOP			16.000	16.000
2201 Organisation de la MOP			80.000	80.000
3301 Réunions des Parties (20 participants x 4 jours)			48.000	48.000
5201 Production des documents (externe)			6.000	6.000
Total - Gestion de la Réunion des Parties	59.460	61.615	311.980	433.055

Ligne budgétaire	2006	2007	2008	TOTAL
Gestion du Comité permanent				
1101 Secrétaire exécutif (P4)/ 10 %	13.70	14.150	14.320	42.440
1102 Expert technique associé (P2)/ 10 %	9.430	9.525	9.620	28.575
1103 Administrateur associé chargé de l'information (P2)/ 5%		840	3.350	4.190
1301 Assistant administratif (P4)/ 10%	5.080	5.190	5.300	15.570
1201 Traducteurs anglais	1.600	1.600	1.600	4.800
1202 Traducteurs français	3.200	3.200	3.200	9.600
1204 Rédacteurs des rapports				
1205 Interprètes				
3303 Réunions du Comité permanent (6 participants x 2 jours)	16.000	16.000	16.000	48.000
Total - Gestion du Comité permanent	49.280	50.505	53.390	153.175
Gestion du Comité technique				
1101 Secrétaire exécutif (P4)/ 5 %	6.990	7.070	7.160	21.220
1102 Expert technique associé (P2)/ 30 % du temps	28.280	28.570	28.850	85.700
1103 Administrateur associé chargé de l'information (P2)/ 5%		840	3.350	4.190
1301 Assistant administratif (P4)/ 10%	5.080	5.190	5.300	15.570
1303 Secrétaire/ assistant (G4) - temps partiel 20%	4.300	8.810	9.040	22.150
1201 Traducteurs anglais	1.600	1.600	1.600	4.800
1202 Traducteurs français	3.200	3.200	3.200	9.600
1204 Rédacteurs des rapports				0
1205 Interprètes	10.000		10.000	20.000
1601 Voyages officiels	8.000	4.000	8.000	20.000
3302 Réunion du Comité permanent	24.000	12.000	24.000	60.000
Total - Gestion du Comité technique	91.450	71.280	100.00	263.230
Administration, gestion des finances et des projets				
1101 Secrétaire exécutif (P4)/ 10 %	13.970	14.150	14.320	42.440
1102 Expert technique associé (P2)/ 5 % du temps	4.720	4.760	4.810	14.290
1106 Services fournis par l'unité Admin (1 P3, 1 G6 + 3 G5)				
1301 Assistant administratif (P4)/ 40%	20.310	20.760	21.210	62.280
3201 Formation du personnel	2.400	2.400	2.400	7.200
4101 Diverses fournitures de bureau	2.,400	2.400	2.400	7.200
4201 Equipement de bureau	4.000	4.000	4.000	12.000
4301 Frais de loyer et d'entretien* 3				
5101 Fonctionnement/entretien des ordinateurs	1.200	1.200	1.200	3.600
5102 Fonctionnement/entretien des photocopieurs	1.200	1.200	1.200	3.600

Ligne budgétaire	2006	2007	2008	TOTAL
5103 Fonctionnement/entretien - autres	800	800	800	2,400
5203 Matériel de référence	400	400	400	1,200
5301 Téléphone, fax	2.000	2.000	2.000	6.000
5302 Expédition des documents et divers	6.000	6.000	7.200	19.200
5303 Frais bancaires	1.200	1.200	1.200	3.600
5400 Représentation	2.000	2.000	2.000	6.000
Total - Administration, gestion des finances et des projets	62.600	63.270	65.140	191.010
TOTAL PARTIEL	490.720	508.105	832.840	1.831.665
6000 Frais généraux du PNUE 13 %	63.794	66.054	108.269	238,117
TOTAL GENERAL	554.514	574.159	941.109	2.069.782
Moins le retrait du Fonds d'affectation afin de réduire les contributions	84.514	84.159	101.109	269.782
Budget à partager par les Parties contractantes	470.000	490.000	840.000	1.800.000
Dépenses réelles 2003-2005 (budget de base + projets additionnels)	539.430	603.516	967.899	2.110.845
Augmentation par rapport à 2003/2005	-69.430	-113.516	-127.899	-41.063
Augmentation par rapport à 2003/2005	-12,9	-18,8	-13,2	-1,9
Budget à financer par les nouvelles Parties				
1221 Consultants pour élaborer des documents d'information	6.000	6.000	6.000	18.000
1223 Consultants pour la recherche/les enquêtes.	12.000	12.000	12.000	36.000
2202 Projets (soutien pour la mise en oeuvre du projet FEM	40.000	40.000	40.000	120.000
2203 Développement de plans d'action en faveur d'une espèce sur le plan international	12.000	12.000	12.000	36.000
3303 Réunions régionales	12.000	12.000	12.000	36.000
Total partiel	82.000	82.000	82.000	246.000
Frais généraux du PNUE 13 %	10.660	10.660	10.660	31.980
TOTAL	92.660	92.660	92.660	277.980

* 1 JPO fourni gratuitement par le Gouvernement d'Allemagne

* 2 Demande de création d'un nouveau poste d'administrateur des itinéraires aériens (JPO)

* 3 Fourni gratuitement par le Gouvernement d'Allemagne

ANNEXE 2

**PROJET DE BUDGET ESTIMATIF 2006-2008
EN DOLLARS DES Etats Unis**

Ligne budgétaire	2006	2007	2008	TOTAL
	USD	USD	USD	USD
<i>Gestion générale</i>				
1101 Secrétaire exécutif (P4)/ 20 %	34.914	35.354	35.794	106.062
1102 Expert technique associé (P2)/ 5%	5.890	5.950	6.010	17.850
1103 Administrateur professionnel débutant (information) 5 % *1				
1104 Administrateur associé chargé de l'information (P2)/ 5%		1.046	4.186	5.232
1301 Assistant administratif (P4)/ 30%	19.037	19.457	19.877	58.371
Gestion générale totale	59.841	61.807	65.867	187.515
<i>Mise en œuvre de la stratégie de communication</i>				
1101 Secrétaire exécutif (P4)/ 15 %	26.185	26.515	28.715	81.415
1102 Expert technique associé (P2)/ 10 %	11.781	11.901	12.021	35.703
1103 Administrateur professionnel débutant (information) 30 %				
1104 Administrateur associé chargé de l'information (P2)/ 25%		5.232	20.929	26.161
1201 Traducteurs anglais	4.500	4.500	4.500	13.500
1202 Traducteurs français	7.000	7.000	7.000	21.000
1203 Traducteurs arabe/russe	2.500	2.500	2.500	7.500
1221 Consultants pour élaborer des documents d'information				
1223 Consultants pour développer les site web/ forum électronique/ liste de discussion électronique	5.000	3.000	3.500	11.500
1224 Consultants pour la communication interne (TC/ StC/ MOP)				
1225 Etude de faisabilité sur les centres d'échange pour l'AEWA				
1302 Assistant chargé de l'information (G4) - temps partiel 50%	13.411	27.522	28.222	69.155
1603 Voyages de l'ambassadeur de l'AEWA	2.500	2,500	2,500	7,500
1601 Voyages officiels du personnel de l'AEWA	20.000	20.000	20.000	60.000
3302 Formation régionale des formateurs/ renforcement des capacités				
3304 Réunions régionales préparatoires pour la MOP4 (5 régions)				
5202 Matériel d'information/ bulletin de l'AEWA/ toolkit/ brochures	12.500	14.500	14.000	41.000
5304 Soutien de l'espace d'information commun sur le campus des Nations Unies	1.250	1.250	1.250	3.750
Total de la mise en œuvre de la stratégie de communication	106.627	126.420	145.137	378.184

Ligne budgétaire	2006	2007	2008	TOTAL
Mise en oeuvre de l'Accord				
1105 Administrateur professionnel débutant (administrateur des itinéraires aériens) 5 % *2				
1301 Assistant administratif (P4)/ 10 %	6.346	6.486	6.626	19.458
1303 Secrétaire assistant (G4) - temps partiel 30%	8.047	16.514	16.934	41.495
1601 Voyages officiels du personnel de l'AEWA	10,000	10,000	10,000	30,000
1603 Voyages des experts non spécifiés	2.500	2.500	2.500	7.500
2203 Développement de plans d'action en faveur d'une espèce sur le plan international				
3303 Réunions régionales				
5201 Production des documents (externe)	2.500	2.500	2.500	7.500
Total de la mise en oeuvre de l'Accord	85.030	94.267	95.457	274.754
Mise en oeuvre du projet FEM sur les voies de migration en Afrique-Eurasie				
1101 Secrétaire exécutif (P4)/ 10%	17.457	17.677	17.897	53.031
1102 Expert technique associé (P2)/ 5 %	5.890	5.950	6.010	17.850
1103 Administrateur professionnel débutant (information) *1 (50 %)				
1104 Administrateur associé chargé de l'information (P2) 50 %		10.464	41.857	52.321
1601 Voyages officiels	5.000	5,000	5,000	15,000
2202 Soutien financier pour la mise en oeuvre du projet FEM				
5202 Matériel d'information (brochures spéciales/ dépliants sur l'AEWA FEM)	5,000	5.000	5.000	15.000
Total de la mise en oeuvre du projet FEM sur les voies de migration en Afrique-Eurasie	33.347	44.091	75.764	153.202
Gestion de la Réunion des Parties				
1101 Secrétaire exécutif (P4)/ 15 %	26.185	26.515	26.845	79.545
1102 Expert technique associé (P2)/ 10 %	11.781	11.901	12.021	35.703
1103 Administrateur associé chargé de l'information (P2)/ 10%		2.093	8.371	10.464
1301 Assistant administratif (P4)/ 10%	6.346	6.486	6.626	19.458
1201 Traducteurs anglais			8.500	8.500
1202 Traducteurs français			15.000	15.000
1204 Rédacteurs des rapports			20.000	20.000
1205 Interprètes			50.000	50.000
1220 Consultants pour la MOP	30.000	30.000	55.000	115.000
1601 Voyages officiels		5.000	10.000	15.000
1602 Voyages du personnel à la MOP			20.000	20.000
2201 Organisation de la MOP			100.000	100.000

Ligne budgétaire	2006	2007	2008	TOTAL
3301 Réunions des Parties (20 participants x 4 jours)			60.000	60.000
5201 Production des documents (externe)			7.500	7.500
Total de la gestion de la Réunion des Parties	74.312	81.95	399,863	556.170
<i>Gestion du Comité permanent</i>				
1101 Secrétaire exécutif (P4)/ 10 %	17.457	17.677	17.897	53.031
1102 Expert technique associé (P2)/ 10 %	11.781	11.901	12.021	35,703
1103 Administrateur associé chargé de l'information (P2)/ 5%		1.046	4.186	5.232
1301 Assistant administratif (P4)/ 10%	6.346	6.486	6.626	19.58
1201 Traducteurs anglais	2.000	2.000	2.000	6.000
1202 Traducteurs français	4,000	4,000	4,000	12.000
1204 Rédacteurs des rapports				
1205 Interprètes				
3303 Réunions du Comité permanent (6 participants x 2 jours)	20.000	20.000	20.000	60.000
Total de la gestion du Comité permanent	61.584	63.110	66.730	191.424
<i>Gestion du Comité technique</i>				
1101 Secrétaire exécutif (P4)/ 5 %	8.728	8.838	8.948	26.514
1102 Expert technique associé (P2)/ 30% du temps	35.342	35.702	36.062	107.106
1103 Administrateur associé chargé de l'information (P2)/ 5%		1.046	4.186	5.232
1301 Assistant administratif (P4)/ 10%	6.346	6.486	6.626	19.458
1303 Secrétaire/ assistant (G4) - temps partiel 20%	5.365	11.010	11.290	27.665
1201 Traducteurs anglais	2.000	2.000	2.000	6.000
1202 Traducteurs français	4.000	4.000	4.000	12.000
1204 Rédacteurs des rapports				0
1205 Interprètes	12.500		12.500	25.000
1601 Voyages officiels	10.000	5.000	10.000	25.000
3302 Réunion du Comité permanent	30.000	15.000	30.000	75.000
Total de la gestion du Comité technique	114.281	89.082	125.612	328.975
<i>Administration, gestion des finances et des projets</i>				
1101 Secrétaire exécutif (P4)/ 10 %	17.457	17.677	17.897	53.031
1102 Expert technique associé (P2)/ 5 % du temps	5.890	5.950	6.010	17.850
1106 Services fournis par l'unité Admin (1 P3, 1 G6 + 3 G5)				
1301 Assistant administratif (P4)/ 40%	25.382	25.942	26.502	77.826
3201 Formation du personnel	3.000	3.000	3.000	9.000
4101 Diverses fournitures de bureau	3.000	3.000	3.000	9.000
4201 Equipement de bureau	5.000	5.000	5.000	15.000

Ligne budgétaire	2006	2007	2008	TOTAL
4301 Frais de loyer et d'entretien* 3				
5101 Fonctionnement/entretien des ordinateurs	1.500	1.500	1.500	4.500
5102 Fonctionnement/entretien des photocopieurs	1.500	1.500	1.500	4.500
5103 Fonctionnement/entretien - autres	1.000	1.000	1.000	3.000
5203 Matériel de référence	500	500	500	1,500
5301 Téléphone, fax	2.500	2.500	2.500	7.500
5302 Expédition des documents et divers	6.500	6.500	9.000	22.000
5303 Frais bancaires	1.500	1.500	1.500	4.500
5400 Représentation	2.500	2.500	2.500	7.500
Total - Administration, gestion des finances et des projets	77.229	78.069	81.409	236.707
TOTAL PARTIEL	612.251	638.841	1.055.839	2.306.931
6000 Frais généraux du PNUE 13 %	79.593	83.049	137.259	299.901
TOTAL GENERAL	691.844	721.890	1.193.098	2.606.832
Moins le retrait du Fonds d'affectation afin de réduire les contributions	101.844	101.890	123.098	326.832
Budget à partager par les Parties contractantes	590.000	620.000	1.070.000	2.280.000
Dépenses réelles 2003-2005 (budget de base + projets additionnels)	563.079	629.975	1.010.333	2.203.387
Augmentation par rapport à 2003/2005	128.765	91.915	182.765	403.445
Augmentation par rapport à 2003/2005	22,9	14,6	18,1	18,3
Budget à financer par les contributions des nouvelles Parties				
1221 Consultants pour élaborer des documents d'information	7.00	7.500	7.500	22.500
1223 Consultants pour la recherche/les enquêtes.	15.000	15.000	15.000	45.000
2202 Projets (soutien pour la mise en oeuvre du projet FEM	50.000	50.000	50.000	150.000
2203 Développement de plans d'action en faveur d'une espèce sur le plan international	15.000	15.000	15.000	45.000
3303 Réunions régionales	15.000	15.000	15.000	45.000
Total partiel	102.500	102.500	102.500	285.000
Frais généraux du PNUE 13 %	13.325	13.325	13.325	37.050
TOTAL	115.825	115.825	115.825	322.050

* 1 JPO fourni gratuitement par le Gouvernement d'Allemagne.

* 2 Demande de création d'un nouveau poste d'administrateur des itinéraires aériens (JPO)

* 3 Fourni gratuitement par le Gouvernement d'Allemagne.

Partie	Barème ONU (%)	2006	Nouvelles Parties	2007	Nouvelles Parties	2008	Nouvelles Parties
Albanie	0.0050	159		103		167	
Autriche	0.8590				9.157		15,698
Belgique	1.0690				11.396		19,536
Bénin	0.0020	64		41		67	
Bulgarie	0.0170	542		350		567	
Congo	0.0010	32		21		33	
Croatie	0.0370	1.179		762		1.234	
République tchèque	0.1830		3.094		2.197		3,344
Danemark	0.7180	22.881		14.779		23.950	
Djibouti	0.0010		17		12	33	
Égypte	0.1200	3.824		2.470		4.003	
Guinée équatoriale	0.0010	32		21		33	
UE	2.5000		11.750		12.250		21,000
Finlande	0.5330	16.986		10.971		17.779	
France	6.0300		94.000	98.000		168.000	
Gambie	0.0010	32		21		33	
Géorgie	0.0030	96		62		100	
Allemagne	8.6620	94.00		98.000		168.000	
Ghana	0.0040		68		48		55
Guinée	0.0030	96		62		100	
Hongrie	0.1260		2.130	2.594		4.203	
Irlande	0.3500		5.918	7.204		11.675	
Israël	0.4670	14.882		9.613		15.577	
Italie	4.8850		56.240		58.633		89,272
Jordanie	0.0110	351		226		367	
Kenya	0.0090	287		185		300	
Liban	0.0240	765		494		801	
Libye	0.1320		2.232		1,584		2,412
Lituanie	0.0240		406		288	801	
Luxembourg	0.0770		1.302	1.585		2.568	
Mali	0.0020	64		41		67	
Île Maurice	0.0110	351		226		367	
Monaco	0.0030	96		62		100	
Moldavie	0.0010	32		21		33	
Pays-Bas	1.6900	53.857		34.787		56.372	

Niger	0.0010	32		21		33
Nigeria	0.0420		710		505	1.401
Portugal	0.4700		7.947		5.641	15.678
Roumanie	0.0600	1.12		1.235		2.001
Sénégal	0.0050	159		103		167
Slovaquie	0.0510	1.625		1.050		1.701
Slovénie	0.0820		1.386	1.688		2.735
Afrique du Sud	0.2920	9.305		6.010		9.740
Espagne	2.5200	80.307		51.871		84.058
Soudan	0.0080	255		165		267
Suède	0.9980	31.804		20.543		33.290
Suisse,	1.1970	38,146		24.639		39.928
Syrie	0.0380		642	782		1.268
ERY de Macédoine	0.0060	191		123		200
Togo	0.0010	32		21		33
Tunisie	0.0320		541		384	585
Ouganda	0.0060	191		123		200
Ukraine	0.0390	1.243		803		1.301
Royaume-Uni	6.1270	94..00		98.000		168.000
République unie de Tanzanie	0.0060	191		123		200
Ouzbékistan	0.0140		237		164	467
Total	40.5560	470.000	188.620	490.000	102.259	840.000
						151,902

Annexe 4 Plan à moyen terme 2006-2012 en euros

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<i>Gestion générale</i>	47.890	49.580	52.700	55.000	57.500	70,000	72,500
<i>Mise en œuvre de la stratégie de communication</i>	85.310	101.155	116.130	120.000	122.500	125,000	127,500
<i>Mise en œuvre de l'Accord</i>	68.040	75.420	72.380	80.000	82.500	85,000	185,000
<i>Mise en oeuvre du projet FEM</i>	26.690	35.280	60.620	65.000	65.000	-	-
<i>Gestion de la Réunion des Parties</i>	59.460	61.615	311.980	65.000	67.500	350,000	65,000
<i>Gestion du Comité permanent</i>	49.280	50.505	53.390	55.000	57.500	60,000	62,500
<i>Gestion du Comité technique</i>	91.450	71.280	100.500	95.000	75.000	100,000	102,500
<i>Administration, gestion des finances et des projets</i>	62.600	63.270	65.140	70.000	72.500	75,000	77,500
TOTAL PARTIEL	490.720	508.105	832.840	605.000	600.000	865,000	692,500
<i>Frais administratifs du PNUE</i>	63.794	66.054	108.269	78.650	78.000	112,450	90,025
TOTAL GENERAL	554.514	574.159	941.109				
<i>Retrait du Fonds d'affectation spéciale</i>	84,514	84,159	101,109				
Budget à répartir entre les Parties	470,000	490,000	840,000	683,650	678,000	977,450	782,525